



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2815
15 juillet 2022
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Face à la hausse des prix une seule solution, lutter pour les salaires



Le 1er mai, à Toulouse.

Macron – Uber
**Copains
et coquins**

Page 12

Sri Lanka
**Les manifestants
chassent le président**

Page 6

Santé
**À la merci
du capital**

Pages 10 et 11

Leur société

- Borne 2 : même motif, même punition 3
- Le Maire aux patrons : à votre bon cœur 3
- Carburant : ministre à genoux devant Total 3
- Chèque alimentaire : une mesurette de plus 3
- Salaires : à Matignon, le smic peut attendre 3
- Salaires, emplois : un même combat 4
- Choose France : les patrons traités royalement 4
- Motion de censure : moulin à prières démocratiques 4
- Ils savent de quoi ils parlent 4
- Nationalisation d'EDF : la fée étatique 5
- Maisons Phénix : salariés et acheteurs à la rue 5
- CMA-CGM : opération pièces jaunes 5
- Macron - Uber : leur morale et la nôtre 12

Dans le monde

- Sri Lanka : les manifestants font tomber le président 6
- Grande-Bretagne : Boris Johnson lâché par les siens 6
- Prix des céréales : obus russes et spéculateurs mondiaux 7
- Dette : ils sauvent les fortunes, pas les peuples 7
- Centrafrique : petits arrangements entre bandits 7

Dans les entreprises

- La Redoute Quai 30 Watrelos 8
- Aéroport de Roissy 8
- Pénurie de main-d'œuvre, une campagne antiouvrière 8
- SNCF 9
- Renault - Le Mans 9
- CDI saisonniers 9
- Hôpital : les mandarins ne sont pas morts ! 10
- Orpéa : patron de choc 10
- Maternités : fermées pendant l'été 10
- Un lecteur nous écrit : le scandale de l'aide à domicile 10
- Crèches : les bébés en danger 11
- Epsmal - Roubaix : fermeture qui passe mal 11

Caravanes

- Les militants de Lutte ouvrière à la rencontre des travailleurs 12

Salaires : se préparer à engager le combat contre le patronat

Avec leur projet de loi sur le pouvoir d'achat, Macron et Borne prétendent «répondre à l'urgence».

Oui, il y a urgence pour les millions de travailleurs qui n'arrivent plus à vivre de leur salaire. S'en sortir est encore plus difficile quand on est plongé dans la précarité. Mais parler de pouvoir d'achat est une escroquerie. Le pouvoir d'achat des travailleurs provient exclusivement du salaire qu'ils gagnent en produisant tout ce qui est utile à la société, en plus des milliards de profits engrangés par les capitalistes. Or, les mesures du gouvernement sont calibrées pour ne rien coûter au grand patronat, et surtout ne pas l'obliger à augmenter les salaires.

Pour ceux qui dépensent une partie de leur paie en carburant pour aller travailler, une nouvelle indemnité remplacera la remise de 18 centimes par litre. Par ailleurs, huit ou neuf millions «de foyers les plus modestes» toucheront quelques centaines d'euros sous forme de chèque alimentaire. Des bons d'achat pour compenser des salaires de misère !

Oh, les employeurs sont sollicités pour verser une prime Macron ! Pour les encourager, le plafond de la défiscalisation a été relevé de 1000 à 3000 euros, et même 6000 si un accord d'intéressement est signé. Mais rien ne les oblige à verser cette prime. C'est «à votre bon cœur, messieurs les patrons» !

Alors que l'inflation annuelle va dépasser les 6%, les fonctionnaires, dont les salaires sont bloqués depuis six ans, devraient se contenter d'une augmentation de 3,5% au 1^{er} juillet. Quant aux retraités, ils devraient dire merci pour une revalorisation de 4% de leur pension de base.

Macron et Borne, comme tous les politiciens au pouvoir, ont pour fonction de défendre les intérêts de la bourgeoisie tout en évitant une explosion de colère parmi les classes populaires.

D'un côté, ils continuent à baisser les impôts payés par les capitalistes, malgré leurs profits faramineux. Ceux-là mêmes qui se gavent en faisant monter les prix de l'énergie exigent que l'État finance la transition énergétique en construisant de nouvelles centrales électriques, subventionnant les industriels pour verdir leurs productions ou les constructeurs automobiles pour remplacer les moteurs thermiques par des moteurs électriques. C'est d'ailleurs pour continuer à fournir

aux capitalistes de l'électricité à bas prix que Borne a annoncé la renationalisation d'EDF.

De l'autre côté, ils redoutent que l'inflation ne provoque une révolte du type des gilets jaunes ou, plus inquiétant pour eux, une vague de grèves dans les entreprises. La crainte d'une mobilisation face à l'inflation est la raison d'être des gesticulations du gouvernement sur le pouvoir d'achat.

Dans différents endroits du pays, des travailleurs expriment leur colère devant leurs salaires trop faibles. Certains débrayent quelques heures, d'autres ont fait plusieurs jours de grève. Certains réclament 100, 200 ou 300 euros d'augmentation. D'autres refusent les propositions méprisantes de leur patron et débrayent d'abord pour se faire respecter. Si la grève des travailleurs des aéroports parisiens ou celle des cheminots le 6 juillet ont été relayées par les médias, la plupart ne sont pas médiatisées. Mais parfois, une petite victoire dans une entreprise donne l'énergie aux travailleurs de l'usine voisine pour se mobiliser à leur tour. Toutes ces grèves sont des réactions élémentaires de défense.

Mais, pour arracher au patronat les augmentations de salaire indispensables, puis leur indexation sur la hausse des prix, seule façon de ne pas tout reperdre en quelques mois, des grèves isolées ne suffiront pas. Il faudra qu'elles se généralisent et deviennent explosives. Cela ne se décrète pas, mais les travailleurs conscients doivent s'y préparer, défendre cette perspective autour d'eux.

Les responsables politiques de la bourgeoisie, eux, se préparent. Ils savent que l'inflation n'est pas provisoire et qu'elle ne résulte pas de la guerre en Ukraine, mais de la guerre économique que se livrent les grands groupes capitalistes mondiaux pour accaparer le maximum de profits. Ils savent que leur système est de plus en plus instable, que l'inflation et la misère provoqueront des révoltes, comme au Sri Lanka où des centaines de milliers de manifestants ont provoqué le départ du président.

Pour faire payer la crise aux classes populaires, la bourgeoisie a une politique et de multiples politiciens pour la mener, sous des habillages différents. Pour se défendre, le camp des travailleurs doit avoir la sienne : contraindre le grand patronat à prendre sur ses profits faramineux pour augmenter les salaires et les indexer sur les prix.

Nathalie Arthaud



Borne 2: même motif, même punition

La Première ministre Élisabeth Borne, dans son discours d'investiture du 6 juillet, a introduit devant l'Assemblée nationale les grands axes des projets de lois du nouveau gouvernement.

Faute de majorité absolue à l'Assemblée, le parti gouvernemental doit désormais rallier les partis d'opposition pour chaque vote.

Exercice imposé, le discours de Borne a forcément traité le pouvoir d'achat, qu'elle prétend être la loi phare du nouveau quinquennat.

Les mesures proposées sont dérisoires face à l'augmentation générale des prix. Il s'agit d'aides au carburant sous condition de ressources pour aller travailler; d'augmentations, inférieures à l'inflation, des pensions de base, des allocations et des salaires des fonctionnaires.

Si ces mesures peuvent

obtenir l'accord des partis d'opposition, c'est qu'elles ne vont pas bien loin, mais aussi qu'elles ont pour principe de ne pas toucher aux profits patronaux. Elles en font reposer le financement sur les caisses de l'État et donc sur l'argent des travailleurs.

Pour preuve, la Première ministre reprend dans son cadeau d'arrivée la suppression des impôts patronaux de production, coût 8 milliards. Et cela, c'est pour tout de suite, c'est chiffré, c'est



acquis!

Les travailleurs, pour défendre leur pouvoir d'achat, ici et maintenant, ne peuvent compter que sur

eux-mêmes, sur leur force et leurs luttes, pour viser là où il faut: sur les profits du grand patronat.

Cécile Seyrig

Le Maire aux patrons: à votre bon cœur!

Bruno Le Maire, à peine reconduit à son poste de ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique – excusez du peu –, vient de faire un show très remarqué aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence des 8, 9 et 10 juillet, qui se vante d'être le plus grand forum économique d'Europe.

Le ministre s'est fait applaudir par ce public de patrons avec des déclarations

comme: «Toutes les entreprises qui le peuvent doivent augmenter leurs salariés.» Et de préciser: «Il n'est pas acceptable que des branches aient des salaires inférieurs au smic.»

Mieux encore, Bruno Le Maire aurait déclenché l'enthousiasme des patrons présents avec sa petite phrase: «Ça n'en a pas l'air, mais j'ai un côté révolutionnaire.» Ouf, Le Maire en sans-culotte ou en bolchevik au

couteau entre les dents, cela n'aura duré que le temps d'un bon mot, pour poursuivre en expliquant: «le capitalisme reste le modèle le plus efficace pour produire de la prospérité.» C'est bien sûr de la prospérité pour ses amis patrons qu'il parle, car à aucun moment Le Maire n'a envisagé de mesures pour les obliger à augmenter les salaires et à embaucher.

Cédric Duval

Chèque alimentaire: une mesurette de plus

Dans son paquet de mesures sur le pouvoir d'achat, le gouvernement a annoncé une aide alimentaire exceptionnelle: 100 euros par foyer et 50 euros supplémentaires par enfant à charge. Elle serait versée en septembre et ne concernerait que les bénéficiaires des minima sociaux, de l'aide au logement et les étudiants boursiers.

Avec les augmentations de prix, c'est devenu quasiment mission impossible de remplir le réfrigérateur pour nourrir une famille ouvrière. Les prix

alimentaires flambent: +15% pour les pâtes; +11% pour les viandes surgelées et les farines, +10% pour les huiles et les moutardes. Le surcoût a été estimé à plus de 200 euros sur un an.

Alors, on est loin du compte avec ces 100 euros, une aumône qui ne résoudra rien. Tout juste soulagera-t-elle ponctuellement ceux qui y auront accès, mais après? Une bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé (AAH) témoignait dans un reportage: «Ce n'est pas 100 euros tous les mois qu'il faudrait!» et encore... Un député macroniste lui même évoquait il y a quelques mois la nécessité d'une aide mensuelle de 50 à 60 euros.

Des miettes d'argent public sont censées permettre à la fraction la plus pauvre du monde du travail d'accéder à un minimum de nourriture, mais il n'est jamais question de toucher aux sacro-saints profits patronaux, en particulier ceux des géants de l'agro-alimentaire et de la grande distribution.

Thomas Rolin

Carburant: ministre à genoux devant Total

Avec une petite touche personnelle de mépris, Bruno Le Maire a bien précisé que le chèque carburant ne devait être utilisé que pour aller travailler. Pourtant, l'augmentation du carburant est un problème aussi pour faire ses courses, aller chercher ses enfants à l'école, etc. Sans même parler des loisirs et des vacances, pour ceux qui peuvent en prendre. Quant aux travailleurs privés d'emploi, eux, ils sont censés se débrouiller et, évidemment, faire l'avance lorsqu'ils décrochent une mission.

Jusqu'à présent, le gouvernement fournissait une subvention de 18 centimes par litre de carburant. C'était autant d'argent qui passait directement des finances publiques aux coffres des pétroliers.

La mesure va être remplacée par une autre plus économique pour l'État: un chèque carburant pour la moitié la plus pauvre de la population ayant un emploi. Les deux milliards d'euros nécessaires seront prélevés sur le budget général. Le gouvernement rend donc de la main droite une faible partie ce qu'il prend de la

gauche.

De plus, la mesure est bien insuffisante. C'est un seul versement de 100 à 300 euros selon les revenus, avec un bonus de 50 ou 100 euros pour les travailleurs roulant plus de 60 km par jour. Pour faire 60 km par jour, on dépense effectivement environ 200 euros... mais en un mois!

Prendre sur les fabuleux profits de Total, Le Maire n'y songe même pas car, voyez-vous, Total se vengerait en augmentant les prix...

Impuissance ou servilité, on ne saurait dire.

Maurice Adrien



Salaires: pour Matignon, ça peut attendre

Dans les trois quarts des branches professionnelles, les grilles des salaires commencent en dessous du smic. Ce sont entre autres des salariés du nettoyage, de la charcuterie industrielle, du textile, des agents de sécurité ou encore des caissières.

Les deux maigres revalorisations du smic cette année ont suffi à remettre des centaines de milliers de travailleurs au salaire plancher.

Dans son paquet de la loi sur le pouvoir d'achat, le gouvernement dit vouloir s'en prendre aux branches

professionnelles qui n'ont pas relevé au niveau du smic les grilles salariales des salaires plus bas.

Mais les représentants patronaux de ces branches ont en face d'eux un gouvernement on ne peut plus indulgent et compréhensif. Au gouvernement, on

explique ainsi que sanctionner une entreprise parce que sa branche ne relève pas les grilles des salaires «ne paraît pas juste, tout en étant compliqué juridiquement». Et le projet de loi propose un an de délai aux dites branches professionnelles pour aligner

les grilles des salaires les plus bas sur le smic.

Pour faire augmenter les salaires au niveau de ce qui serait réellement nécessaire, 2000 euros net chaque mois, pour tous, il faudra secouer sérieusement les grilles.

C. S.

Salaires, emplois : un même combat

Les dirigeants de la CGT et de Sud, ont programmé des journées d'actions à la rentrée de septembre. C'est bien le moins.

Les directions des deux centrales ont attendu le discours de Borne pour s'exprimer. Comme s'il pouvait y avoir une surprise dans la politique du gouvernement ! Celle-ci est fondamentalement une réponse aux demandes du patronat de faire payer la crise aux travailleurs pour protéger leurs profits. Mais les directions syndicales veulent maintenir l'apparence du dialogue social, c'est-à-dire l'illusion qu'avec leurs négociations, elles peuvent infléchir la politique gouvernementale ou patronale.

Les dirigeants syndicaux ont prévu non pas une seule mais deux journées d'action différentes. Une le 22 septembre sur la question du manque de

personnel soignant, et une autre le 29 septembre sur le pouvoir d'achat. Pourtant, tous les travailleurs, quel que soit leur statut, leur fonction, leur patron, se font voler 100, 150, 200 euros par mois à cause de la hausse des prix. Alors, pourquoi diviser les forces ? C'est contraire aux intérêts du monde du travail. C'est contradictoire aussi avec la nécessité de montrer que la classe ouvrière en étant unie a les moyens de faire reculer le patronat et le gouvernement.

Par ailleurs, pourquoi dissocier la question des salaires et celle du manque de personnel soignant ? D'un côté, aider les patrons à maintenir des salaires très faibles permet de protéger

leurs profits. De l'autre, faire des économies sur la santé comme sur l'éducation, les transports en commun, permet entre autres au gouvernement de trouver les milliards qu'il déverse dans les caisses des entreprises et des banques. La classe ouvrière a besoin d'un plan de combat d'ensemble contre l'ensemble de cette politique.

Enfin, sur le sujet crucial des hausses de salaire, la direction de la CGT met systématiquement en avant 6% d'augmentation, au lieu de revendiquer, comme elle le faisait parfois, 300 euros ou plus, pour tous. Revendiquer des hausses de salaire en pourcentage n'est pas neutre, car cela favorise les plus hauts salaires et non les plus faibles, ceux des aides à domicile, des femmes à temps partiel, des ouvriers sur chaîne.

Ces augmentations en pourcentage maintiennent la hiérarchie salariale par laquelle les patrons divisent les travailleurs.

À l'inverse de ce que distillent les directions des confédérations syndicales, revendiquer des augmentations uniformes et montrer toujours ce qui

unit le monde du travail, au-delà des secteurs, des statuts, des métiers, est indispensable. Car, en fin de compte, c'est le rapport de force entre l'ensemble des travailleurs et le patronat rangé derrière son État qui sera déterminant pour changer notre sort.

Marion Ajar

Choose France : les patrons traités royalement

Comme chaque année, Macron déroule le tapis rouge de Versailles à des grands patrons internationaux, leur offre de l'argent public et prétend qu'ils créeront ainsi quelques emplois. La cinquième édition l'opération Choose France a donc commencé le 11 juillet en présence de 180 patrons.

Le site de l'Élysée vante le bilan de Macron auprès des multinationales : baisse de l'impôt sur les sociétés de 35 à 25 %, suppression de 20 milliards d'euros sur les impôts dits de production, pérennisation du crédit impôt-recherche, transformation des dizaines de milliards du CICE en baisse de cotisations patronales. S'y ajoutent « un cadre simplifié pour le licenciement économique », « davantage de flexibilité », « la réforme de l'Assurance chômage » et la baisse des aides aux demandeurs d'emploi. Voilà ce qu'a réclamé et obtenu le grand patronat avec son chantage permanent à l'emploi, se

faisant prier pour exploiter les travailleurs ici plutôt qu'ailleurs.

Sous prétexte d'une ré-industrialisation dont la réalité est difficilement perceptible, même à la loupe, l'argent public sert ainsi à financer 5 à 10% du coût des projets mis en valeur par Choose France.

Ces investissements créent-ils des emplois ? Si oui, très peu. Selon l'Élysée, la multinationale hollandaise AkzoNobel prévoit d'investir dans deux sites de production, en Ariège et dans l'Oise : ce qui ne créerait pas plus de 35 emplois, si toutefois ils voient tous le jour et si quelques créations

ne cachent pas autant sinon plus de suppressions. Il y a aussi les 100 emplois promis par Trenitalia, qui opère sur le réseau ferré en France, et qui se retrouvent dans la rubrique « investissement ». Mais combien de milliers d'emplois sont supprimés pendant ce temps par la SNCF, sous prétexte de concurrence ?

L'Élysée met en avant quatorze annonces exceptionnelles de cette cinquième édition avec « des investissements de 6,7 milliards d'euros et la création de 4000 emplois pérennes ». Si c'est vrai, avec un emploi pour 1,7 million d'euros, cela ne fait que démontrer l'absurdité complète du capitalisme moderne, système malade qui ne survit que soutenu à bout de bras par l'État.

Lucien Déroit

Ils savent de quoi ils parlent

France Compétences, l'agence publique qui gère la formation professionnelle et l'apprentissage, c'est-à-dire le fait de fournir de la main-d'œuvre bon marché au patronat, vient de recevoir une

rallonge de près de deux milliards d'euros pour combler son déficit. Une subvention exceptionnelle... après la précédente, également de deux milliards en novembre 2021.

À défaut de savoir gérer un budget, cette agence a au moins une compétence : obtenir de l'argent public avec une facilité dont rêveraient bien des hôpitaux ou des écoles.

C. P.

Motion de censure : moulin à prières démocratiques

Dans l'épisode de la motion de censure déposée le 11 juillet par La France insoumise, au nom de la nouvelle mouture de l'union de gauche, tout est simulacre.

La gauche a fait semblant de s'opposer, en sachant que sa manœuvre n'avait aucune chance d'aboutir. Le gouvernement et ses députés ont fait semblant de s'indigner, alors que la Nupes ne fait que remplir son contrat d'opposant de Sa Majesté. Le Rassemblement national a joué au défenseur de l'intérêt national qui ne s'abaisse pas aux mesquines querelles politiciennes, le rôle de composition que Le Pen veut désormais imposer à sa bande parlementaire.

La droite de LR a fait de l'ironie facile et fait semblant d'attendre une

heure qui ne viendra plus. Et le manège politicien a fait son petit tour dans l'indifférence générale, y compris celle des journalistes les mieux disposés à l'égard de l'espèce parlementaire.

Ce qui fait la vie quotidienne de millions de travailleurs, les bas salaires, la hausse des prix, la recherche d'un emploi ou d'un logement, n'est qu'un prétexte à faire des discours tellement formatés que ceux qui les débitent pourraient les réciter en dormant.

D'ailleurs, certains le font.

P. G.

MOTION DE CENSURE OUVRIÈRE



Nationalisation d'EDF : la fée étatique

Elisabeth Borne a annoncé la semaine dernière la renationalisation complète d'EDF, justifiée prétendument par la nécessaire souveraineté énergétique mise en évidence par la crise avec la Russie. En réalité, il s'agit là d'une opération de renflouement, sur le dos des usagers et des travailleurs de l'énergie.

Après avoir nationalisé l'électricité et le gaz en 1946, afin de fournir l'énergie nécessaire à la reconstruction du pays, l'État a ensuite préparé l'ouverture aux capitaux privés à partir de la fin des années 1990. Il a fallu séparer artificiellement EDF et GDF, puis la production d'électricité et son transport, en se réfugiant souvent derrière le paravent bien commode des exigences de l'Union européenne. Il s'agissait alors de détacher les morceaux les plus rentables de l'entreprise de ceux qui ne l'étaient pas, afin d'attirer les capitaux privés.

Dans les années 2000, les

industriels d'abord, puis les particuliers, ont pu faire appel à de nouveaux fournisseurs qui ne produisent pas d'électricité.

L'opération s'est révélée ruineuse pour EDF, obligée de vendre l'électricité qu'elle produit à des prix fixes à des intermédiaires qui la revendent ensuite bien plus cher : du parasitisme pur et simple. Dans la même période, EDF a cessé les investissements, sous-traité la maintenance à des entreprises privées. Aujourd'hui, le secteur nécessite de lourds travaux de maintenance et la construction de nouvelles infrastructures, dépenses



épargnées aux capitalistes privés, avides de rendements importants et rapides. Le résultat pour les usagers individuels a été l'explosion des factures.

Aujourd'hui, l'État reprendrait donc le contrôle à 100% de l'entreprise, de ses dettes (70 milliards fin 2022) et de ses pertes prévisibles (10 à 15 milliards cette année). Il commencera par dépenser 5 à 7 milliards

pour indemniser les 16% d'actionnaires privés aujourd'hui au capital d'EDF. En réalité, il s'agit d'abord de faciliter le renouvellement des équipements et des infrastructures, en particulier au niveau des centrales nucléaires, touchées par l'âge et les problèmes de corrosion. D'autre part, pour développer les énergies renouvelables, des investissements sont indispensables. Le patronat veut en profiter,

mais pas les financer.

Enfin, la concurrence s'accélère entre groupes capitalistes du secteur, à l'échelle européenne. Or il n'est pas question pour les industriels d'avoir à payer plus cher des mégawatts, et encore moins d'avoir à subir de vraisemblables coupures.

Quel que soit l'angle envisagé, l'État remplit donc son rôle essentiel : permettre la réalisation du profit privé.

Camille Paglieri

CMA-CGM : opération pièces jaunes

CMA-CGM, troisième armateur mondial et désormais deuxième groupe français le plus rentable – 18 milliards de dollars pour l'année 2021 –, déclarant vouloir faire un effort pour contenir la hausse des prix, accordera à partir du 1^{er} août une ristourne de 500 euros par conteneur acheminant certains produits de première nécessité dans les ports français.

Dans sa grande générosité, le groupe, propriété de la famille Saadé qui vient de monter sur la cinquième marche du podium des fortunes françaises, accorderait la même remise pour les cargaisons à destination des départements d'outre-mer. Le quotidien *Les Échos* se désole du fait que la CMA-CGM ait été contrainte à une telle extrémité « sous pression du gouvernement ». Mais le journal, propriété de la famille Arnault, première fortune de France, souligne que le ministre de l'Économie a ainsi écarté la terrible menace d'un impôt sur les superprofits.

Quelle comédie ! Les bénéfices des armateurs comme ceux des pétroliers ont crevé tous les plafonds l'an passé et continuent alors même que l'activité stagne. La situation de monopole des trois groupes qui dominent le secteur du transport maritime leur a

permis de multiplier par quatre, cinq voire dix le prix payé pour transporter un conteneur de Shanghai à Rotterdam ou à Los Angeles. La CMA-CGM a fait 7 milliards de dollars de bénéfices net au premier trimestre de cette année, soit 5 milliards de plus qu'à la même période l'an passé. Les 500 euros de remise sur quelques conteneurs sont une goutte d'eau sur les 6 000 ou 10 000 dollars facturés pour chaque boîte transportée.

En plus d'être un des facteurs aggravant de la gabegie de l'économie mondiale, le surprofit extorqué par les armateurs est un vol manifeste. La prétendue pression gouvernementale sur CMA-CGM et autres groupes multimilliardaires consiste tout au plus à obtenir du voleur de montre qu'il consente à donner à l'heure à celui qu'il vient de détrousser.

Paul Galois

Maisons Phénix : salariés et acheteurs à la rue

Le 28 juin, quatorze des dix-sept sociétés de Geoxia, plus connu au travers des Maisons Phénix, ont été liquidées, entraînant le licenciement de 1 100 salariés et laissant 1 600 chantiers, 3 500 clients et 10 000 sous-traitants en plan.



Fondées au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, les Maisons Phénix à construction standardisée, donc moins chère, étaient destinées aux ménages modestes. À la fin des années 1970, il s'en est construit jusqu'à 15 000 par an, une véritable poule aux œufs d'or pour les actionnaires que furent la Générale des eaux (Vivendi), puis les banques Natexis et Barclays. Après la crise de 2008 et la chute des commandes, les banques, avec la complicité de l'État, se sont débarassées de l'entreprise en la vendant à un fonds, LBO

France, qui s'est chargé de la rentabiliser, ramenant l'effectif de 3 000 salariés à 1 200.

Mais si les salariés et les sous-traitants se retrouvent aujourd'hui sur le carreau, c'est parce que le propriétaire de LBO France, les banques et l'État ont décidé qu'avec la crise l'entreprise n'était plus assez profitable. Le marché de Geoxia, c'est-à-dire les plus modestes voulant devenir propriétaires de leur logement individuel, est en recul constant ces vingt dernières années, en proportion de la baisse des revenus des couches

populaires. Avec la remontée des taux d'intérêt amorcée ces derniers mois, LBO France et les banques ont estimé que le nombre d'acheteurs potentiels va encore se réduire. Les Maisons Phénix ayant aussi la particularité d'avoir des prix fixes, l'augmentation actuelle des prix des matériaux et de l'énergie a réduit les marges et les bénéfices. Les banques ont donc décidé de ne plus fournir la trésorerie nécessaire, tandis que l'État, sollicité dans le cadre d'une reprise par les salariés, a refusé, estimant que l'entreprise n'avait pas d'avenir.

Avec la liquidation de Geoxia, des centaines de familles populaires risquent de perdre les économies investies dans une Maison Phénix ou Castor. Se loger correctement est pourtant une nécessité vitale. Mais, dans la construction de logements sociaux, accessibles et de qualité, comme dans tant d'autres domaines qui concernent les couches populaires, l'État fait défaut. Il laisse les capitalistes mettre au chômage les bras et les compétences disponibles.

Serge Benham



Sri Lanka : les manifestants font tomber le président

Le 9 juillet, au cours d'une manifestation regroupant peut-être 100 000 personnes à Colombo, la capitale du Sri Lanka, le palais présidentiel a été envahi. Le président Gotabaya Rajapaksa a été obligé de fuir.

Les classes populaires font face à une crise économique épouvantable, dont l'origine est la position d'infériorité du Sri Lanka dans le capitalisme mondial. La pandémie et l'inflation ont considérablement aggravé l'endettement du pays en 2022, qui n'arrive plus à emprunter pour acheter du pétrole donc produire de l'électricité, des médicaments, de la nourriture, etc.

Le gouvernement a fait reposer le poids de la crise sur les travailleurs incités à émigrer pour renvoyer de l'argent au pays. La semaine de travail a été réduite à quatre jours, et les salaires d'autant. De plus en plus de travailleurs ne font qu'un repas par jour. Une fermeture des entreprises pour deux semaines était prévue début juillet.

Le gouvernement s'apprêtait à négocier un nouvel emprunt avec le FMI. Cela aurait immanquablement signifié des hausses de prix des produits de première nécessité, des privatisations, une diminution des retraites et la suppression de 800 000 emplois publics. En réaction à ces menaces, des grèves, bien qu'interdites, ont eu lieu dans le secteur de l'énergie et de la santé. Des ouvriers agricoles et d'autres travailleurs ont réquisitionné des trains pour se rendre à la manifestation du 9 juillet dans la capitale.

Incapables d'en finir avec la contestation, et cibles des manifestants, il semble que le président et le Premier ministre aient été lâchés par les dirigeants de l'armée et de la police. Les policiers qui ont tiré sur la foule le 9 juillet, faisant trois morts et 55

blessés, ont été désavoués par leur hiérarchie. Le président a trouvé refuge sur un navire de guerre, à moins qu'il n'y ait été contraint.

Sa résidence a pu être envahie sans heurts : les manifestants ont pris des photos dans les pièces luxueuses, ont mangé les denrées rares et se sont baignés dans la piscine présidentielle. Ils occupent encore les lieux, se méfiant de la promesse de démission officielle que Rajapaksa a fixée au 13 juillet.

Le changement annoncé à la tête de l'État a probablement été autant décidé par l'état-major de l'armée que par l'impérialisme américain. Le 10 juillet à Washington, la commission des Affaires étrangères du Sénat affirmait : « *L'armée et la police doivent faire preuve de retenue et faire partie de la solution et non du problème. Tous les partis doivent se mettre ensemble pour former un nouveau gouvernement.* »



Les manifestants envahissent le palais présidentiel à Colombo, le 9 juillet.

L'armée est pour l'instant épargnée par la contestation qui cible les hommes politiques. Mais le corps des officiers est la colonne vertébrale de cet État en faillite et il a une forte tradition de répression. Les généraux se tiendront derrière les nouveaux président et Premier ministre, dont les noms sont débattus par les partis

d'opposition, et qui gouverneront pour faire payer la crise aux travailleurs.

Les travailleurs sont le fer de lance de la contestation. Pour changer leur sort, forts de leurs mois de lutte, encouragés par ces premiers succès, ils devront bâtir leurs propres organisations et avoir leur propre politique.

Amanda Hunt

Grande-Bretagne : Boris Johnson lâché par les siens

Jeudi 7 juillet, le Premier ministre conservateur britannique, Boris Johnson, a finalement été contraint de démissionner. Il a cédé à la pression et aux démissions de dizaines de membres de son gouvernement qui craignent que son impopularité, liée à des scandales en cascade, ne déteigne sur eux.

Johnson, Premier ministre depuis la victoire des conservateurs aux élections législatives de décembre 2019, a donc renoncé à sa fonction de leader du parti. Mais il restera Premier ministre jusqu'à ce que les conservateurs se soient trouvés un nouveau chef, comme le veulent les us et coutumes du système institutionnel britannique. Johnson, aussi décrié soit-il dans son propre camp et dans la population, pourrait occuper le fauteuil de Premier ministre jusqu'à l'automne ! Cette farce en dit long sur ce que vaut « la plus vieille démocratie du monde ».

La goutte d'eau qui a fait déborder le vase est dérisoire : Johnson a reconnu, après avoir soutenu le contraire, qu'au moment de promouvoir un député de son parti, il savait que celui-ci avait fait des « avances inappropriées » à deux collègues masculins. Ce petit mensonge serait passé inaperçu s'il ne s'inscrivait dans une très

longue série. Or le vase était bien plein, surtout depuis le Partygate, à savoir la révélation qu'en 2020, Johnson et ses proches avaient, en plein confinement, bafoué les règles imposées au commun des mortels fait la fête à de nombreuses reprises dans des locaux gouvernementaux.

Il y a déjà onze candidats à la succession. Le futur Premier ministre sortira d'obscurités tractations dans lesquelles la population n'aura pas son mot à dire. D'après les politiciens connaisseurs des traditions séculaires du parti conservateur, ce choix dépendrait de l'honneur et de l'intégrité de ses dirigeants. Parlant de Boris Johnson et de ses collègues, même s'ils l'ont désormais lâché, cela prête à sourire.

Autant dire que les travailleurs n'ont rien à attendre de cette compétition entre serviteurs de la bourgeoisie. Mais ils n'ont rien à espérer non plus d'éventuelles nouvelles élections. Selon les derniers



sondages, si elles devaient se tenir demain, l'opposition travailliste serait gagnante. La cause en est d'abord que le rejet du gouvernement s'est accentué ces derniers mois, et pas seulement du fait des frasques de Johnson. Ce dernier avait promis monts et merveilles avec la mise en œuvre du Brexit. Lors du référendum de 2016, il avait réussi à leurrer certains

travailleurs en leur faisant croire qu'ils auraient tout à gagner à un repli nationaliste. Aujourd'hui, ces derniers ne peuvent que se rendre à l'évidence : les milliards que Johnson avaient promis de réinjecter dans le système de santé font toujours défaut ; et le niveau de vie, loin de s'élever par la magie supposée de la rupture avec l'Union européenne, est

en train de s'effondrer, l'inflation approchant des 10%. Quant à l'exode de dizaines de milliers de travailleurs étrangers venus de l'UE, il a désorganisé l'économie sans fournir un seul emploi aux travailleurs britanniques.

Mick Lynch, le leader du syndicat RMT qui a organisé la grève des cheminots fin juin, a déclaré qu'il verrait bien Keir Starmer, le chef du parti travailliste, comme Premier ministre à la place de Johnson. Mais pour les travailleurs, un tel remplacement ne changerait rien. On l'a vu notamment de 1997 à 2010, sous Tony Blair et Gordon Brown, deux premiers ministres travaillistes qui ont largement contribué à la précarisation du monde du travail.

Quoi qu'il en soit, dans le cadre de ce système, la classe ouvrière ne peut mettre ses espoirs dans une élection. Sa mobilisation collective, comme le mouvement de grève qui a commencé dans les chemins de fer, et auquel s'oppose le parti travailliste, sera le meilleur levier pour s'opposer aux attaques contre le monde du travail.

Thierry Hervé

Prix des céréales : obus russes et spéculateurs mondiaux

Les autorités ukrainiennes accusent depuis plusieurs jours l'armée russe d'incendier délibérément les champs de blé, de « détruire les greniers à céréales et les matériels agricoles ». Cela n'a rien d'in vraisemblable, au contraire, car chaque camp frappe aussi bien des objectifs civils que militaires.

Depuis plus de quatre mois qu'elle dure, cette guerre que se mènent, par l'Ukraine interposée, la Russie et les grandes puissances se déroule sur tous les fronts, dont celui de la communication.

Les médias français et occidentaux ont donc repris l'accusation, répétant que l'armée de Poutine pratique la politique de la terre brûlée, au propre comme au figuré.

Il est vrai que cette accusation a un double avantage à leurs yeux. Elle désigne à l'opinion de leurs pays la Russie comme responsable de la flambée des prix de produits de consommation courante (pain, pâtes, huile de tournesol, etc.), dans la composition desquels on trouve des céréales ou d'autres plantes dont l'Ukraine est un des premiers producteurs mondiaux.

Cette propagande se veut en outre humanitaire, insistant sur le sort des pays pauvres dont la population, surtout en Afrique, dépend à 40 % du blé ukrainien et russe, alors que le premier brûle et le second se vend au prix fort.

Cette bonne conscience cache mal une série de mensonges éhontés, voire odieux. Car si l'Afrique notamment dépend de telles importations pour se nourrir, c'est bien parce que la domination coloniale, française et anglaise puis impérialiste, y a étranglé les cultures vivrières, vouant une grande partie de sa population à dépendre totalement des importations et donc à un état de quasi-famine permanent.

Quant aux prix des céréales, et des produits

alimentaires qui en dérivent, s'ils flambent partout, cela ne date pas de cette guerre. De juillet 2021 à février 2022, donc avant que la Russie lance ses chars sur son voisin, celui du blé a augmenté de 50 % en moyenne, passant de 200 à 300 euros la tonne. Une fois la guerre déclenchée, son prix a continué de croître, atteignant 328,25 euros le 4 juillet. Un peu moins rapide pour l'heure, cette hausse affiche en revanche de fortes fluctuations, ce qui est révélateur d'un marché spéculatif. Les grosses sociétés de courtage et les géants de l'agro-alimentaire mènent le bal à la Bourse mondiale des produits agricoles de Chicago, sur laquelle se calent les producteurs et spéculateurs du monde entier.

Les médias d'ici interviewent volontiers des fermiers des environs de Zaporijjia ou Mikolaïv se désolant devant leur champ qui brûle. Mais les mêmes se gardent de souligner que ce sont les oligarques ukrainiens ainsi que des capitalistes



Près de Zaporijjia.

occidentaux qui ont mis la main sur d'immenses superficies des meilleurs terres d'Ukraine, qu'ils font cultiver, pour des salaires de misère, par des ouvriers agricoles ou des paysans appauvris. Cela avec la bénédiction de Zelensky, ce président que l'Occident encense et dont le programme électoral comportait, entre autres, une large privatisation de la terre voulue par le Fonds monétaire international.

Protégés par Zelensky et les États occidentaux, les prédateurs de l'agriculture ukrainienne savent se faire entendre et ont les moyens de tourner en partie le blocus des ports de la mer Noire par la marine russe. L'Allemagne, entre autres, les y aide et aide son propre marché agro-alimentaire en mettant à leur disposition des trains de la DB (l'équivalent allemand de la SNCF) pour faire sortir du

pays d'énormes quantités de céréales. Certes, pour en transporter autant qu'un vraquier, il faut quinze trains. Mais, à la guerre comme à la guerre, les groupes capitalistes qui opèrent en Ukraine ont quand même pu ainsi exporter depuis février un cinquième de sa production de blé.

Si l'Ukraine et la Russie sont de gros exportateurs de céréales, les États-Unis, la France et le Canada, leurs principaux rivaux en ce domaine, se trouvent bien placés pour profiter des conséquences de la guerre. Elle leur offre la possibilité d'arracher des marchés dans certains pays et de permettre à leurs grands groupes et autres spéculateurs de gonfler leur profits en imposant des hausses de prix de denrées alimentaires à l'échelle du globe, tout en accusant le Kremlin!

Pierre Laffitte

Dette: ils sauvent les fortunes, pas les peuples

Le 8 juillet s'est tenue à Paris la neuvième conférence sur la dette des pays pauvres. Les pays prêteurs sont inquiets de l'évolution catastrophique de la situation, pas pour les populations concernées, mais pour le portefeuille des créanciers.

Le Club de Paris tente donc d'obtenir des créanciers ce qu'ils appellent une restructuration de la dette, c'est-à-dire un moyen de rééchelonner les paiements, voire de prêter davantage en échange de l'assurance que les pays emprunteurs pressureront bien leurs populations pour

continuer à payer les intérêts. Ce fut le cas en Argentine en 2001, ou en Grèce en 2008. Les plans d'économies demandés par les organismes internationaux avaient alors provoqué un appauvrissement brutal des classes populaires.

Or, avec l'aggravation de la crise mondiale, les

conséquences de la pandémie de Covid et de la guerre en Ukraine, la famine se profile, les créanciers redoutent l'effondrement économique des pays débiteurs, et leur impossibilité de rembourser. L'exemple actuel du Sri Lanka, qui a annoncé une suspension du paiement de sa dette et fait face à une contestation populaire inédite, les inquiète. D'autant que, selon les chiffres du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, une majorité de pays pauvres pourraient être concernés par ce problème.

À Paris, à Wall Street ou à Francfort, les maîtres du monde sont dépassés par le chaos de leur système. Leurs tentatives de colmater les brèches fournissent l'occasion de nouvelles spéculations, d'une instabilité croissante et, partout, de nouvelles catastrophes.

Camille Paglieri

Centrafrique: petits arrangements entre bandits

Mercredi 29 juin, le parquet de Paris a ouvert une enquête sur la multinationale française Castel.

Ce géant du vin et de la boisson est accusé de complicité de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre en Centrafrique.

L'ONG américaine The Sentry a révélé que la Sucrerie africaine de Castel, filiale de Castel, a recouru depuis 2016 à l'UPC, une bande armée connue pour terroriser la population centrafricaine. Elle voulait sécuriser son usine et ses champs de canne à sucre situés à Ngakobo, à 400 kilomètres à l'est de Bangui. Moyennant des financements, l'entretien de leurs véhicules et la fourniture de carburant, les bandits de l'UPC veillaient à

« protéger le monopole de la société ». Ses deux chefs auraient reçu en cinq ans 260 000 dollars, sans compter les cadeaux en nature.

En 2017, le cimentier Lafarge avait été épinglé pour avoir versé 13 millions d'euros à al-Qaida puis à Daech, afin de maintenir l'activité de sa cimenterie au nord-est de la Syrie.

Ces capitalistes font en privé et en petit ce que leur classe fait en grand avec les États : entretenir l'exploitation dans l'ex-domaine colonial en utilisant des bandes armées, avec ou sans uniforme.

Julie Lemée



La Redoute Quai 30 – Wattrelos : débrayages pour les salaires

À la Redoute, lors de la première réunion des négociations annuelles obligatoires, la direction a osé proposer 27 euros d'augmentation pour les ouvriers employés, 15 euros pour les agents de maîtrise et zéro pour les cadres. À Quai 30, le site logistique de Wattrelos, dans le Nord, où travaillent environ 400 salariés, toutes les équipes se sont relayées en organisant des débrayages.

En effet, tout le monde dans l'usine discute de la hausse des prix et du fait que les salaires sont insuffisants. L'entreprise a fait 72 millions de bénéfices en 2021, soit plus de 3 000 euros de profits par mois sur chacun des 2 000 travailleurs.

Alors ces miettes ridicules ont mis les travailleurs en colère ! Jeudi 30 juin, dès l'arrivée à l'usine à 6 heures,

un groupe de travailleurs a débrayé en apprenant les propositions de la direction. Passant d'un secteur à l'autre, ils se sont retrouvés à une soixantaine, deux tiers des présents, et pendant quatre heures, ils ont manifesté leur colère.

Le vendredi, les équipes après-midi et weekend ont pris le relais à une cinquantaine en débrayant de 15 à 17 heures, en chantant

« Marre de la misère, augmentez les salaires ». Des travailleurs intérimaires, contents de voir passer le cortège, souriaient, le pouce en l'air.

Le dimanche 3 juillet, c'était rebelote pour la moitié de l'effectif ! Et lundi 4 juillet, avant la troisième réunion de NAO, une bonne partie des équipes weekend et semaine matin ont à nouveau débrayé.

La direction a alors doublé la mise, passant à 56 euros pour les ouvriers employés, à 38,50 euros pour les agents de maîtrise, et toujours rien pour les cadres. Ces annonces n'ont pas satisfait grand monde, car dès le mercredi 6, les deux-tiers de l'équipe matin débrayaient à nouveau et défilaient dans les ateliers, juste avant la quatrième réunion. La direction annonçait alors l'augmentation de la prime panier de 1,80 euro, ce qui peut représenter jusqu'à une trentaine d'euros par mois.

Tout le monde se dit que grâce aux débrayages, la direction a un peu reculé et beaucoup sont conscients que, avec l'inflation qui va s'aggraver, ces débrayages sont un galop d'essai.

Correspondant LO



“Pénurie de main-d'œuvre” : une campagne antiouvrière

Au milieu d'une brochette de patrons, d'économistes et de ministres, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, a déclaré que « la pénurie de main-d'œuvre » était « la deuxième urgence » après le pouvoir d'achat.

En trouvant « révoltant qu'il y ait encore autant de chômage et autant d'entreprises qui cherchent des salariés », il a apporté sa contribution à la campagne patronale selon laquelle trop de chômeurs ne voudraient pas travailler. Il s'est engagé à traiter le problème dès la rentrée. Le traitement envisagé est sans surprise : durcir un peu plus les conditions d'accès à l'indemnité chômage, en plafonnant le nombre de jours non travaillés pris en compte dans l'indemnité journalière des

travailleurs qui alternent périodes avec et sans travail. Réduire le montant des indemnités chômage d'un côté, défiscaliser les heures supplémentaires de l'autre, c'est ce que Le Maire et ses acolytes appellent « revaloriser la valeur travail ».

Si des postes de serveurs, de vendeurs, de caissiers, de maçons, d'aides à domicile ou encore d'infirmiers restent vacants un certain temps, c'est d'abord à cause de la pénibilité des conditions de travail, des horaires décalés qui détruisent la



santé et la vie de famille, et des salaires trop faibles. Des patrons le reconnaissent. Un restaurateur du Gers a déclaré avoir recruté facilement 20 salariés en leur proposant la semaine de quatre jours et en mettant à leur disposition un logement. Un autre a trouvé un pizzaiolo

Aéroport de Roissy : le mouvement n'est pas fini

Après plusieurs jours de grève, le 9 juin puis les 1^{er} et 9 juillet, qui ont concerné tous les travailleurs de la plate-forme, la direction d'ADP a cherché à diviser le mouvement en cédant aux revendications d'une partie des travailleurs seulement.

Les nouveaux préavis de grève, déposés pour le 8 et le 9 juillet, ont poussé la direction d'ADP à proposer 200 euros aux pompiers, sous forme de prime. Pour le reste des travailleurs d'ADP, elle avançait une augmentation générale des salaires de 3%, ainsi qu'une « prime fondante » qui s'applique à ceux qui touchent moins qu'en 2019, et compense juste la différence.

Lors de l'assemblée des pompiers, le 7 juillet, la direction de la CGT d'ADP s'est faite l'avocate de la signature et de la levée du préavis, argumentant qu'il ne serait pas possible d'obtenir plus. Les pompiers ont fini par voter majoritairement pour le protocole, mais une minorité importante voulait continuer la grève. Ce scénario s'est reproduit le lendemain devant une petite assemblée de grévistes ADP : le responsable CGT a vanté les propositions de la direction. Malgré le peu de votants, la CGT a entériné la fin de

la grève en s'appuyant sur l'avis de ses syndiqués. Même si le vote pour la fin du mouvement l'a emporté, la conscience existe que ces mesures sont très loin de suffire.

Une nouvelle journée de grève était prévue à Roissy, le 13 juillet et à d'autres dates, chez Ryanair, Easyjet, Transavia, etc. La revendication d'une augmentation générale de 300 euros reste dans la tête de bien des travailleurs comme une nécessité face à la hausse des prix.

Il n'y a pas encore un vrai mouvement de grève à Roissy, mais chacun sent que les attaques vont continuer et que les prix vont encore augmenter. Les travailleurs ont vu qu'il était possible de dépasser les barrières imposées par les patrons, de se regrouper autour d'une revendication unique et de s'entendre quelque soit son statut. Rien n'est fini, tout commence au contraire.

Correspondant LO

SNCF : une grève suivie... qui appelle une suite

Mercredi 6 juillet, la grève nationale à la SNCF pour réclamer des augmentations de salaire a été bien suivie. Les taux de grévistes atteignaient, selon la direction, plus de 30 % à l'Exécution et plus de 47 % chez les conducteurs.

Le sujet des salaires a mobilisé de nombreux cheminots, dont le mécontentement couvait depuis des mois. Des mouvements locaux se sont parfois ajoutés sur des revendications liées aux conditions de travail. Mais partout le problème des salaires est flagrant. Sans augmentation depuis 2014, les cheminots voient, comme tous les travailleurs, leur pouvoir d'achat diminuer de plus en plus rapidement.

Le 6 juillet, jour de la grève, la direction a proposé

1,4 % d'augmentation générale associée à un supplément de 400 euros par an et une petite augmentation de primes. En cumulant tout cela, la direction arrive à parler d'une augmentation médiane de 3,1 % pour l'ensemble des cheminots. Pour un salaire de 1500 euros, cela représente à peine 55 euros d'augmentation par mois.

Dans sa communication, la direction annonce une augmentation des rémunérations variables. Mais celles-ci ne sont pas

touchées par tous les cheminots et dépendent de l'organisation du travail.

Beaucoup de cheminots constatent que, même par rapport aux chiffres officiels de l'inflation, le compte n'y est pas, et savent qu'il faudrait continuer de se mobiliser.

Ce n'est pas sur les appareils syndicaux qu'ils pourront compter pour cela. Dans ces négociations comme dans les mouvements locaux de ces derniers temps, les dirigeants syndicaux ont été souvent plus préoccupés de se montrer responsables vis-à-vis de la direction que d'aider à l'organisation des travailleurs en lutte. Concernant les salaires, ils sont allés négocier



Au Technicentre de Rennes.

avant même le début de la grève et plusieurs ont ensuite tenu à véhiculer toute l'offre de la direction, concédant que ce n'était pas assez mais sans admettre l'arnaque des prétendues discussions où la direction impose ce qui lui plaît. Un certain nombre de grévistes ont aussi été surpris de voir que, contrairement à d'autres mouvements, il n'y avait aucun rassemblement central, aucune manifestation de prévue lors de cette

journée nationale, souvent aucune assemblée générale de grévistes non plus. Les cheminots combattifs devront donc préparer leurs futures mobilisations, pour qu'ils puissent se retrouver, et décider avec tous ceux prêts à lutter, de leurs revendications et de leurs actions.

La bonne participation à la grève du 6 juillet est un encouragement pour eux, comme pour tous.

Maurice Adrien

Renault – Le Mans : coup de colère



Lors d'une précédente manifestation.

À l'usine Renault du Mans, des débrayages sur les salaires ont eu lieu mardi 5 et jeudi 7 juillet.

Ils ont réuni près de 200 travailleurs le mardi et 300 le jeudi. Fait nouveau, à chaque fois, près d'un tiers des grévistes étaient des intérimaires.

Après une année entière au ralenti et l'utilisation à outrance du chômage partiel subventionné par l'État, la direction a annoncé fin

juin un changement de cap à 180°. Du jour au lendemain, l'activité repartait et tous les travailleurs devaient être sur le pont : activité à fond en juillet, samedis et même 14 juillet travaillés « au volontariat »... comme Renault sait le pratiquer. Reprise des équipes du samedi-dimanche, supprimées

quelques semaines auparavant... Pour cela la direction annonçait, à grand renfort de presse locale, recruter 58 personnes en CDI et 200 intérimaires. Elle a même organisé un job dating : du grand cinéma.

La direction a appelé ce nouveau virage le plan « Boost », mais s'il y a quelque chose qui ne booste pas, ce sont les salaires. La direction n'avait proposé que 1,2 % d'augmentation générale pour l'année et, vu l'inflation, on est très loin du compte.

Mais surtout, la goutte d'eau a été le dernier « accord » imposé au niveau du groupe Renault, qui prévoit de ne plus payer 20 minutes de pause aux intérimaires et aux nouveaux embauchés. Cela leur fait 80 euros en

moins sur la paye, et c'est ça qui ne passe pas. La direction pousse même la provocation jusqu'à proposer une prime pour chaque samedi travaillé, de 10 euros brut !

Le mécontentement est fort chez les intérimaires, d'autant que ceux-ci ont conscience que, sans eux, la production est impossible. Il fut un temps où chacun s'inquiétait de voir son contrat renouvelé, maintenant c'est plus la volonté de partir qui prime. Et lors d'un show devant tout un atelier, le directeur s'est fait interpellé par une intérimaire qui dénonçait la perte des 80 euros, et elle a été applaudie par la salle.

Sous la pression de ce mécontentement, la CGT a appelé à un débrayage de 59 minutes minimum mardi

5 et jeudi 7. Les débrayages suivis pour un tiers par des intérimaires étaient dynamiques et les grévistes ont fait le tour des ateliers. Le jeudi le nombre de grévistes était encore plus important, atteignant 300 sur l'équipe du matin, du soir et de nuit. La direction doit s'inquiéter de voir le mécontentement faire contagion chez les intérimaires, et déjà des chefs promettent à quelques-uns de renouveler leur contrat en maintenant les 80 euros. Mais il n'est pas dit que ça suffise à éteindre la colère.

Mardi 12, près de 200 personnes se sont encore retrouvées devant la porte au changement d'équipe, CDI et intérimaires ensemble, et ont décidé de redébrayer la semaine suivante.

Correspondant LO

CDI saisonniers : tout profit pour les patrons

Le gouvernement, les nationalistes de l'Assemblée territoriale corse et le syndicat patronal de l'hôtellerie-restauration expérimentent un nouveau contrat de travail, qui pourrait être étendu ensuite à l'échelle nationale : le CDI saisonnier.

En Corse, un emploi sur cinq dans le tourisme

et plus du tiers dans le secteur agricole sont saisonniers. Les patrons ont pourtant du mal à trouver en début de saison les travailleurs dont ils ont besoin.

Avec le CDI mis en place dans le tourisme, ils voudraient fidéliser la main-d'œuvre avec l'argent de l'État. En effet, les

saisonniers travailleront six à sept mois par an et, les mois non travaillés, ils seraient au chômage partiel, payés par l'État. Tirant le bilan de ce nouveau type de contrat, le propriétaire d'un hôtel de luxe de Calvi a déclaré y voir l'intérêt de retrouver les saisonniers d'une année sur l'autre.

Et les travailleurs auront, dit-il, « une vraie existence sociale ».

Mais, c'est surtout une main-d'œuvre bon marché. Les saisonniers sont à 71 % des employés et 23 % des ouvriers, payés 20 % de moins que les salariés non saisonniers du privé – soit 10,50 euros net de l'heure au lieu de 13 euros – pour

plus de 39 heures et avec des temps de coupure peu ou pas payés.

Pas sûr que le bilan tiré par les travailleurs soit aussi positif car la « vraie existence sociale », ce serait d'avoir un salaire qui permette de vivre correctement.

Correspondant LO

Hôpital: les mandarins ne sont pas morts!

Le nouveau ministre de la Santé, François Braun, vient de décider que les 41 mesures de la « mission flash » seront applicables dès le 1^{er} juillet pour, dit-il, permettre aux hôpitaux de fonctionner cet été.

On n'est jamais mieux servi que par soi-même, puisque c'est à lui que Macron avait confié le soin de cette « mission flash », plutôt « mission splash » car aucune mesure d'embauche n'est prise. Braun préconise simplement de réguler l'accès aux Urgences en passant d'abord par le Samu

et d'augmenter temporairement les salaires du personnel de nuit. Pour Braun, comme pour Macron et Verran avant lui, il n'y a aucun problème de moyens, c'est juste qu'on les utilise mal.

Pour soutenir ce discours, le *Figaro Magazine* a publié le 1^{er} juillet une interview du professeur

Peyromaure, chef de service en urologie à l'hôpital Cochin de Paris, pour qui « à l'hôpital il y a beaucoup plus de tire-au-flanc qu'avant ». Dans les entretiens d'embauche des infirmières, aides-soignantes ou secrétaires, on ne poserait selon lui que des questions sur l'heure à laquelle on rentre chez soi, le choix des vacances ou encore le droit à toutes les vacances la première année. Les internes ne sont pas mieux traités



les hospitaliers exigent des embauches.

par ce grand patron, pour qui limiter leur travail à 48 heures par semaine reviendrait à ne travailler que trois jours et une nuit par semaine dans le service! Enfin il enfonce le clou en affirmant que « certains brancardiers ne brancarderaient qu'un patient

par jour ».

Le personnel du service d'urologie de Cochin et, au-delà, de tous les hôpitaux apprécieront les déclarations de ce mandarin qui, bien sûr, n'est pas un tire-au-flanc mais en tient une sacrée couche!

Cédric Duval

Orpea: patron de choc

La plainte déposée par la CGT d'Orpea le 29 juin, pour entrave au droit syndical, a révélé quelles pressions ce groupe, le premier européen des maisons de retraite et de cliniques privées, exerce sur les délégués syndicaux et plus généralement sur celles et ceux qui résistent.

Un enregistrement d'une ancienne responsable des ressources humaines, annexé à la plainte, est édifiant. On l'entend déclarer à propos de délégués CGT d'Orpea: « On leur rend la vie dure. On les a clairement à l'usure. » La direction du groupe mène cette guerre sans relâche contre les salariés: licenciement de ceux qui font appel aux syndicats, création d'un syndicat maison, pressions pour ne pas parler aux délégués syndicaux n'appartenant pas au syndicat patronal.

Attaqué pour avoir mis en place un système de rationnement des soins d'hygiène, de la prise en charge médicale et des repas des résidents, pour réduire

drastiquement des coûts et ainsi garantir un haut niveau de rentabilité, le groupe Orpea fait donc de nouveau parler de lui.

Cette guerre d'usure contre les salariés, leur flitage comprenant la mise en place d'un syndicat maison, Peugeot l'a menée longtemps dans ses usines automobiles. Peugeot Invest (ex-FFP), la société financière familiale présidée par Robert Peugeot, était au 31 décembre 2020 le deuxième actionnaire d'Orpea (à hauteur de 5%), derrière le fonds de pension canadien CPPIB (14,5%). Orpea a semble-t-il beaucoup appris de son actionnaire Peugeot.

Aline Retesse

Maternités: fermées pendant l'été!

Le syndicat des sages-femmes et le collectif Santé en danger ont envoyé en juin un questionnaire aux maternités de France.

Parmi celles qui ont répondu, 40%, soit 49 maternités, ont fait part de fermetures concernant des services entiers, avec des consultations et des lits supprimés.

Ces fermetures partielles sont dues à un manque de personnel. En Seine-Saint-Denis par exemple, le nombre de sages-femmes

de la plus grande maternité du département est passé de 91 à 63 en deux ans. À cause du sous-effectif, elles doivent enchaîner des gardes de 12 heures, deux à quatre fois par semaine, pour un salaire moyen de 2200 euros par mois. Cette année, la maternité de Nevers a déjà dû fermer ses portes pendant huit jours,

car quatorze sages-femmes étaient en arrêt maladie pour épuisement professionnel. À Chinon, la maternité est restée fermée pendant plus d'un mois, faute de personnel.

Depuis la fin des années 1970, quatre maternités sur cinq ont fermé. On est ainsi passé de 1747 maternités à 460 en cinquante ans. Ces fermetures ont touché en particulier les cliniques privées, car les accouchements ne sont pas des interventions rentables. Ils sont donc de plus en plus réalisés dans les établissements publics dont le budget fond comme neige au soleil. En conséquence, en 2017, 900 000 femmes vivaient à plus de 30 minutes de route d'une maternité, et depuis cette date 36 maternités supplémentaires ont fermé leurs portes.

Les priorités des gouvernements successifs ne sont ni la santé ni les services utiles à la population.

Maurice Adrien



Un lecteur nous écrit: le scandale de l'aide à domicile

Dans la région du Limousin, où la proportion de personnes âgées est très importante, les besoins en aides à domicile sont croissants.

Les conditions de travail des travailleuses et travailleurs de l'aide à domicile sont devenues intenable, notamment depuis la crise sanitaire.

Les salaires tournent autour du smic et, à l'exception des associations qui privilégient un peu plus les temps complets, les entreprises lucratives d'aide

à domicile multiplient les contrats courts et les temps partiels. En octobre 2021, il y a bien eu une revalorisation des salaires, mais elle n'a concerné que les salariés des associations, pas les salariés des entreprises ni les travailleurs rémunérés en chèques emploi-service, et cette augmentation a été subordonnée à l'ancienneté

et aux diplômes. Du coup, pour le même travail, les salaires sont extrêmement inégaux, ce qui aboutit au but recherché: la division entre les aides à domicile!

Il y a un total manque de contrôle des aides publiques attribuées à ces entreprises lucratives qui réduisent sans cesse les temps d'intervention au domicile et accordent des défraiements dérisoires, voire inexistant. Comment peut-on

demandeur à une intervenante de réaliser le lever, la toilette, l'habillage et le petit-déjeuner d'une personne dépendante en 20 ou 30 minutes? Les salariés, souvent des femmes, à temps partiel imposé, courent les petits contrats à droite à gauche et cumulent les CDD dans plusieurs structures, tandis que les retraités dépendants, les aides accordées ne suffisant pas, réduisent d'eux-mêmes les heures de

prestations.

L'État se désolidarise totalement de l'accompagnement de la fin de vie, en demandant sacrifice sur sacrifice aux aides à domicile et aux associations qui en dépendent, quand dans le même temps des groupes cotés en Bourse font du profit sur la vie de femmes et d'hommes, avec de l'argent public.

Un travailleur de l'aide à domicile révolté

Crèches : les bébés en danger

Le décès d'un bébé dans une crèche a provoqué un choc qui a délié les langues. Manque de personnel, économies sur la nourriture ou les couches, chauffe-biberons défectueux : après le scandale du traitement des anciens en Ehpad, va-t-on voir un scandale des bébés en crèche ?

Dans le public, la volonté de faire des économies sur le fonctionnement des structures a provoqué une dégradation des conditions de travail et d'accueil des bébés. À partir des années 2000, l'État s'est défaussé de ses promesses de création de places de crèches sur le privé et celui-ci s'est emparé de cette activité pour en faire une source de profit.

Des groupes se sont constitués, comme Babilou ou People & Baby. Tous ont profité et continuent à profiter des subventions de la Caisse d'allocations familiales pour leur installation et leur fonctionnement. Ils profitent aussi de l'argent public au travers de la réservation de places en berceau par les entreprises et certaines collectivités. En effet les entreprises profitent de subventions et de crédits d'impôt lorsqu'elles proposent à leurs salariés des places de crèche. Les entreprises ne payent au final que 20% du coût tandis

que les crèches privées assurent ainsi l'occupation de plus d'un tiers des places, dont elles fixent librement le prix.

La conclusion conjointe des Inspections générales des impôts et de celle des affaires sociales sur les crèches privées de 2017 est sans appel : « Les niveaux de rentabilité, nettement supérieurs aux autres acteurs économiques, sont obtenus grâce à l'appui d'une forte mobilisation des financements publics. »

Depuis que ces structures ont fait preuve de leur rentabilité, elles attirent de grands groupes comme Sodexo ou, moins connu, Antin Infrastructure Partners, qui contrôlent des milliers de crèches. Les récents cas de maltraitance ont amené des parents et des salariés à exprimer leur colère. L'argent public doit servir à financer les crèches publiques, et pas à enrichir des actionnaires du privé.

Inès Rabah

EPSMAL – Roubaix : fermeture qui passe mal

Au sein de l'EPSMAL (Établissement public de santé mentale de l'agglomération lilloise), la fermeture de la clinique lilloise Jean-Varlet, spécialisée dans l'anxiodépression, annoncée d'abord pour une durée de deux mois, sera finalement définitive.



Dans la continuité de ce qui se pratique depuis quarante ans, le gouvernement rogne inexorablement sur les effectifs, le nombre de lits, de services et de médecins. Et cette politique s'est même aggravée depuis la pandémie de Covid. À tel point que la direction de l'EPSMAL réalise un excédent budgétaire depuis plusieurs années.

Face à cette annonce, la colère s'est exprimée le

mardi 28 juin devant l'hôpital Lucien Bonnafé de Roubaix. Quarante agents en grève, parmi lesquels l'équipe au complet de la clinique Jean-Varlet, soutenus par des patients venus au rassemblement, se sont invités dans les bureaux de la direction.

Comme toujours, à entendre la direction, personne n'est responsable et chacun ne fait qu'appliquer les consignes du ministère

de la Santé et de l'ARS (agence régionale de santé). Mais ces consignes visent précisément à tailler dans les dépenses publiques tout en favorisant la privatisation des soins, leur financiarisation et le recours à des mutuelles privées. Et tant pis pour les patients qui n'en ont pas les moyens ! La mise à contribution des familles devient bien souvent le palliatif du délabrement de l'hôpital et de l'appauvrissement de la population.

« Qui sème le vent récolte la tempête », comme l'affirmaient les agents de la clinique, accompagnés par leurs collègues d'autres services qui savent très bien qu'ils risquent d'être les prochains sacrifiés. De nouveaux rassemblements sont prévus. Car ce ne sont pas les « missions flash » ou les Ségur 2, 3 ou 4 qui permettront à l'hôpital de fonctionner et aux agents de vivre correctement.

Il faudra pour cela que la colère s'organise et que la mobilisation impose un coup d'arrêt à ces choix criminels. En serrant les rangs face à la direction, les agents de l'EPSMAL font un pas dans cette direction.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2022.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Macron – Uber : leur morale et la nôtre

On sait que les gouvernements, les hommes de pouvoir, sont aux petits soins pour les intérêts, même minimes, des capitalistes. Il n'empêche que la révélation du détail de ces relations à de quoi provoquer le dégoût. Il en est ainsi des correspondances entre Macron et le patron d'Uber, entre 2013 à 2017, récupérées et publiées par un consortium international de journalistes.

Il en ressort qu'en octobre 2014, après le vote par le Parlement français d'une loi interdisant le libre accès de la multinationale Uber à la plateforme de demande de taxis, le dirigeant Uber de l'époque, Travis Kalanick, s'était entretenu secrètement avec Macron, alors ministre de l'Économie de Hollande. L'entrevue fut fructueuse, à en croire un message du premier à ses codirigeants : « On quitte Bercy... Beaucoup de boulot à venir, mais on va danser bientôt. »

Cela ne fut pas si simple. Non seulement la résistance de chauffeurs de taxi face aux méthodes de la plateforme s'est manifestée, mais le soutien de Macron n'a pu empêcher que la voracité

d'Uber pour s'appropriier tout le marché du transport privé trouve ses limites. En 2015, Macron passait un décret allégeant la loi à l'avantage des plateformes de VTC, grâce aux projets d'amendement préparés par les juristes d'Uber. La loi n'autorisait la conduite d'une voiture de transport privé qu'après 150 heures de formation, chose intolérable pour les dirigeants d'Uber. Macron prit la responsabilité de ramener cette obligation à sept heures. La messe était dite.

Uber, une fois débarrassé des quelques entraves que constitue le Code du travail, allait conquérir des marchés en France comme un peu partout dans le monde, et devenir milliardaire en

exploitant féroce des chauffeurs prétendument indépendants.

Le système Uber fut et reste basé sur l'absence de contrat de travail et de cotisations sociales donnant droit au chômage et à la retraite. C'est le retour au travail à la tâche. La légende du chauffeur libre a fait long feu : les quelque 30000 chauffeurs sous sa coupe en France doivent, pour arriver à en vivre, faire des journées ou des nuits de dix ou quatorze heures au volant. Uber décide des tarifs des courses, les attribue « au

mérite » aux chauffeurs. Pire que celle d'un salarié, leur condition les oblige à verser à la plateforme une commission de 20 ou 25 %.

Beaucoup en ont vite pris conscience, mais la loi Travail, sous l'égide de Macron, en 2016, a rendu difficile d'exiger leur requalification comme salariés.

Heureusement, les chauffeurs, les livreurs à vélo dans les déclinaisons du genre UberEats, les travailleurs exploités par les plateformes équivalentes, se sont mobilisés pour contester ce statut et le manque à gagner

qu'il entraîne. Les travailleurs indépendants sont avant tout des travailleurs, leur force ne peut reposer que sur la solidarité.

Au contraire, le profit privé engendre le vol, la dissimulation, le mensonge et le mépris des autres. C'est le monde des capitalistes et des Macron.

Les relations mises ici en évidence entre l'ex-ministre de l'Économie et un groupe de loups de la finance choquent mais n'ont rien d'une exception. Elles sont la règle.

Paul Sorel



À Nantes, en 2017, des chauffeurs VTC manifestent pour leurs conditions de travail.



Été 2022 : Lutte ouvrière à votre rencontre

Les militants de Lutte ouvrière ont repris leurs tournées d'été, qui se dérouleront jusqu'à la fin du mois d'août. Dans les différentes régions du pays, ils iront à la rencontre des classes populaires. Ce sera l'occasion de discuter de la situation actuelle et de ce qui attend les travailleurs, face à ce nouveau gouvernement qui poursuivra la même politique que ses prédécesseurs, au service du grand patronat.



Aisne

Jeudi 14 juillet :
Saint-Quentin
Vendredi 15 juillet : Chauny/
Péronne
Samedi 16 juillet :
Laon

Bretagne

Jeudi 14 juillet :
Lanester
Vendredi 15 juillet :
Vannes
Samedi 16 juillet :
Lorient

Nièvre-Cher

Jeudi 14 juillet :
Bourges
Vendredi 15 juillet :
Issoudun
Samedi 16 juillet :
Vierzon

Pas-de-Calais/Oise

Jeudi 14 juillet :
Arras
Vendredi 15 juillet :
Crépy/Compiègne
Samedi 16 juillet :
Noyon/Compiègne

Provence

Jeudi 14 juillet :
Alès
Vendredi 15 juillet :
Nîmes
Samedi 16 juillet :
Arles

Savoie

Jeudi 14 juillet :
Annecy
Vendredi 15 juillet :
Chambéry
Samedi 16 juillet :
Chambéry/
Saint-Jean-de-Maurienne

Alsace

Lundi 18 juillet :
Schiltigheim/Strasbourg
Mardi 19 juillet :
Haguenau
Mercredi 20 juillet :
Strasbourg
Jeudi 21 juillet :
Ensisheim/Mulhouse
Vendredi 22 juillet :
Colmar
Samedi 23 juillet : Mulhouse

Loire/Drôme

Lundi 18 juillet :
Saint-Étienne
Mardi 19 juillet :
Saint-Chamond
Mercredi 20 juillet :
Annonay
Jeudi 21 juillet : Montélimar
Vendredi 22 juillet :
Romans-sur-Isère
Samedi 23 juillet :
Valence

Loiret

Lundi 18 juillet :
Orléans
Mardi 19 juillet :
Fleury-les-Aubrais

Mercredi 20 juillet :
Pithiviers/Malesherbes
Jeudi 21 juillet :
Gien
Vendredi 22 juillet :
Montargis
Samedi 23 juillet :
Orléans

Marne/Ardennes

Lundi 18 juillet :
Épernay
Mardi 19 juillet :
Châlons-en-Champagne
Mercredi 20 juillet :
Reims
Jeudi 21 juillet :
Charleville-Mézières
Vendredi 22 juillet :
Sedan
Samedi 23 juillet :
Sedan/
Charleville-Mézières

Nord

Lundi 18 juillet :
Onnaing
Mardi 19 juillet :
Saint-Saulve
Mercredi 20 juillet :
Bruay-sur-l'Escaut
Jeudi 21 juillet :
Denain
Vendredi 22 juillet :
Maubeuge
Samedi 23 juillet :
Valenciennes